

N° 03-633. Coll. Mus.

Habitat. — Rivière Song-Ki-Kong (à Lauſ-Son).

DESCRIPTION DE QUELQUES HÉPTILES ET D'UX BATRACIENS NOUVEAUX
DE LA COLLECTION DU MUSÉUM,

PAR M. F. MOCQUARD.

Amphisbœna Haugi nov. sp.

Muscau arrondi, assez saillant. Rostrale petite, triangulaire; supéro-labiale antérieure, nasale et préfrontale fusionnées en un grand bouclier formant avec son congénère une longue suture sur la ligne médiane et recouvrant tout le muscau; une paire de frontales modérément développées suivies d'une paire de pariétales un peu plus longues et moins larges; une paire d'oculaire distincte; œil invisible; deux supéro-labiales en arrière du grand bouclier rostral, l'antérieure bordant les frontales, la postérieure la plus petite; une temporale aussi grande que les pariétales, bordant ces dernières d'un côté et s'appuyant d'autre part sur la dernière supéro-labiale et en partie sur l'avant-dernière; une inféro-labiale antérieure très grande et deux postérieures très petites; mentonnière quadrangulaire, élargie en avant, beaucoup plus longue que large, comprise entre les inféro-labiales de la première paire.

On compte 335 anneaux sur le tronc et 29 sur la queue; chaque anneau; au milieu du tronc, contient 16 segments, 8 au-dessus et 8 au-dessous de la ligne latérale, qui est distincte, ainsi que la ligne dorsale. Les segments bordant ces lignes sont étroits, beaucoup plus longs que larges, les intermédiaires sont carrés et ceux des deux séries médio-ventrales sont sensiblement deux fois aussi larges que longs. Deux segments annaux très grands et huit pores préannaux.

Le corps tout entier présente une teinte gris clair uniforme.

Un seul spécimen mesurant 140 millimètres de longueur totale, dont 16 pour la queue. Il provient du Gabon, à environ 50 kilomètres au sud-ouest de Lambaréné. Il faisait partie du dernier envoi fait au Muséum par M. Haug et était resté indéterminé.

Cette espèce est très voisine d'*Amphisbœna libericensis* Boulger, dont elle diffère par l'absence d'oculaire, par des frontales plus petites, des pariétales plus grandes, une temporale unique et le nombre beaucoup plus faible des segments compris dans un anneau du tronc (16 au lieu de 24).

Atractus Michell nov. sp.

Muscau obtus. Rostrale beaucoup plus large que haute, de forme assez nettement triangulaire; internasales très petites, plus larges que longues;

préfrontales très grandes, à peine plus longues que larges; frontale terminée en arrière par un angle aigu, aussi large que longue, plus courte que sa distance de l'extrémité du museau et surtout que les pariétales; une frontale environ deux fois et demie aussi longue que haute, surmontée d'une petite préoculaire qui sépare l'œil de la frontale; 2 postoculaires; temporales 1+2; 7 supéro-labiales, la 3^e et 4^e bordant l'œil; mentonnier séparée par la première paire d'inféro-labiales de l'unique paire de sous-mandibulaires, celles-ci très grandes et suivies de 2 larges écailles gularaires impaires.

Écailles en 17 séries; 146 gastrostèges; anale simple; 46 urostèges divisés.

Teinte sombre en dessus, brun fauve dans la partie antérieure du tronc, avec un collier noir, suivi d'autres bandes transversales irrégulières, les antérieures disposées plus ou moins nettement par paires, parfois interrompues sur la ligne vertébrale où elles alternent entre elles, les postérieures se fusionnant et devenant indistinctes. Face ventrale jaunâtre en avant, avec de nombreuses taches brunes qui dominent sur la ligne médiane; en arrière, les taches deviennent moins sombres, mais plus nombreuses, plus fusionnées, et, passant au brun, la teinte jaunâtre disparaît presque complètement. Lèvres jaune sale avec taches brunes.

Un seul spécimen ♂, mesurant 350 millimètres de longueur totale, dont 64 pour la queue. Il faisait partie d'une collection de Reptiles de la Guyane française, donnés au Muséum par le Comité local de l'Exposition de 1900, Comité auquel ils avaient été offerts par M. Michel, pharmacien des colonies.

Cette espèce se distingue facilement de *A. Favae*, Filippi, chez laquelle une petite préoculaire surmontant la frontale est aussi interposée entre l'œil et la préfrontale, par les deux caractères suivants : la mentonnière est séparée des sous-mandibulaires par les inféro-labiales de la première paire et le nombre des gastrostèges est beaucoup moins élevé (146 au lieu de 171 à 185).

Ltropholidophis nov. g. (*Colubridarum*).

Quelques espèces de Colubridés de Madagascar, *Leptophis lateralis*, D. B. (*Dromicus Stumpffii* Boettger, lui est identique), *Dromicus sczinculus*, Günth., et *Dr. dolichocercus*, Peracca, ont été rapportés par M. Boulenger⁽¹⁾ au genre *Tropidonotus*, dont elles présentent effectivement la dentition, en même temps que les vertèbres postérieures du tronc sont pourvues d'hydroplyphyses comme celles des *Tropidonotes*, caractère qui fait défaut chez les genres américains *Leptophis* et *Dromicus*, dans lesquels il était impossible de les maintenir. J'avis donc accepté cette substitution de nom générique.

⁽¹⁾ *Cat. Fish.*, I, p. 246 (1893).

rique, mais avec des réserves⁽¹⁾, pensant qu'une étude plus approfondie ferait peut-être, — chez ces espèces à écailles lisses, ou dont les mâles, chez quelques-unes, offrent cette singularité, qu'on n'observe pas chez les *Tropidonotes*, d'avoir la queue incomparablement plus longue que les femelles, — découvrir des particularités d'organisation qui les éloigneraient définitivement de ces derniers. Ces réserves ont reçu aujourd'hui leur justification.

D'une étude comparative des caractères des hémipénis chez les divers groupes d'Ophidiens⁽²⁾, Cope conclut que « ces organes fournissent des indications de réelle affinité plus importantes que toute autre partie qui ici examinée de ces Reptiles⁽³⁾. D'ores et déjà, on ne peut être assuré de la place qu'un Ophidien doit occuper dans le système, tant que les hémipénis n'auront pas été examinés. »

Or, en comparant ces organes chez les espèces citées plus haut et chez les *Tropidonotes*, on constate des différences qui ne permettent pas de maintenir toutes ces espèces dans le même groupe générique.

Chez les vrais *Tropidonotes*, en effet, les hémipénis sont simples, pourvus à la base de quelques fortes épines osseuses; chez nos espèces malgaches, au contraire, les hémipénis sont profondément bifurqués (à peu près comme on le voit dans le mémoire de Cope, pl. 24, fig. 9, chez *Pseudaspis cana*), et les épines sont plus nombreuses et beaucoup plus petites. J'ai constaté la bifurcation des hémipénis chez les trois espèces malgaches mentionnées ci-dessus, ainsi que chez une quatrième que je décris plus loin comme nouvelle et qui a été la cause occasionnelle de ces comparaisons.

Sans doute, des hémipénis bifurqués s'observent dans des groupes très éloignés les uns des autres et ne sont pas l'indice d'une proche parenté entre les Ophidiens appartenant à ces groupes; mais, il importe de le remarquer, on ne les rencontre pas en même temps que des hémipénis simples chez les espèces d'un même genre homogène.

Il me paraît donc hors de doute que les Colubridés de Madagascar rapportés par M. Boulenger au genre *Tropidonotus* ne peuvent être conservés dans ce genre.

Je propose, pour ces espèces, le nom générique de *Ltropholidophis*⁽⁴⁾, qui peut être caractérisé de la manière suivante :

Dents maxillaires en série continue, au nombre d'environ 20 à 25; dents mandibulaires subégales, décroissant légèrement en longueur d'avant

⁽¹⁾ *Bull. Soc. Phil.*, 8^e sér., t. VII, 1894-1895.

⁽²⁾ *Transactions of the Amer. Philos. Society*, t. XVIII, 1894, p. 187, pl. XIV à XXXIII.

⁽³⁾ Nous croyons qu'il y a là quelque exagération de la part de Cope.

⁽⁴⁾ De *Actos*, lisse, *Pholis*, écaille, et *Ophis*, Serpent.

en arrière; tête plus ou moins distincte du cou; œil modérément développé, à pupille arrondie; corps cylindrique; queue le plus souvent beaucoup plus longue chez le mâle que chez la femelle; écailles lisses, sans fossette apicale, en 17 ou 19 séries longitudinales; gastrostèles sans carène latérale; anale et urostèles divisés; vertèbres dorsales postérieures pourvues d'hypapophyses; hémipédis profondément bifurqués.

Lioholidopsis Granddori nov. sp.

Rostrale 2 fois plus large que haute, visible d'en haut; internasales plus larges que longues, un peu plus courtes que les préfrontales; frontale une fois et un tiers aussi longue que large, aussi longue que sa distance de l'extrémité du museau, sensiblement plus courte que les parietales; narine ouverte entre l'internasale et 2 ansales, dont la postérieure est la plus courte; frénale aussi haute que longue; une préoculaire largement séparée de la frontale et 2 postoculaires, l'inférieure la plus haute, en contact avec la parietale; diamètre horizontal de l'œil égal à sa distance du bord antérieur de la narine; temporales 1 + 2 + 3; 8 labiales supérieures, la 4^e et la 5^e bordant l'œil, la 7^e la plus grande; 9 labiales inférieures, les quatre premières en contact avec les sous-mandibulaires antérieures, qui sont plus larges et plus courtes que les postérieures. Écailles du tronc lisses, sans fossette apicale, 2 fois et demi aussi longues que larges, en 17 séries longitudinales. Gastrostèles 17; anale divisée; 221 urostèles chez le mâle. Queue, dans ce sexe, notablement plus longue que le tronc et la tête pris ensemble.

Face dorsale brun sombre sur la tête, noire dans tout le reste de son étendue, avec des stries blanches sur les bords des écailles dans la partie antérieure du tronc; lèvres supérieure blanc jaunâtre, d'où part une raie de même teinte qui s'étend dans toute la longueur du tronc sur la moitié confiné des écailles des deux rangées externes; cette raie, dans la partie antérieure et la partie postérieure du tronc, est bordée, en dessus, par une raie noire de même largeur, qui, en avant, part de l'œil et qui, dans le tiers postérieur du tronc, est surmontée par une raie blanche plus étroite; celle-ci se continue sur les côtés de la queue en s'élargissant à la base et devenant ensuite de plus en plus étroite et plus sombre. La gorge et la face inférieure du cou sont d'un blanc sale; puis apparaissent des taches noires irrégulières qui bientôt, en se multipliant, se fusionnent de manière que la face ventrale du tronc, y compris la moitié externe de la première rangée d'écailles, ne tarde pas à présenter une teinte noire uniforme. La queue est parcourue par 4 bandes noires longitudinales, une dorsale, une ventrale et 2 latérales, la première la plus large, séparées par autant de bandes d'un blanc sale; elles se continuent les unes et les autres jusqu'à l'extrémité de la queue, à l'exception de la bande noire

ventrale qui, peu à peu, devient plus étroite, puis discontinue, et qui disparaît enfin dans un peu plus du tiers postérieur de la queue.

Un spécimen mâle d'une longueur totale de 1 m. 635, celle de la queue étant égale à 912 millimètres, près des quatre septièmes de la longueur totale et dépassant ainsi de 188 millimètres celle de la tête et du tronc réunis. Il provient de l'embouchure du Saint-Augustin.

Cette espèce, que j'ai le plaisir de dédier à M. Guillaume Granddier, à qui le Muséum en est redevable, se distingue de *L. scutiventus* Günth et de *L. dolichoecrus* Peracca par la hauteur moindre de la rostrale, la forme plus allongée des écailles du tronc, la longueur plus grande de la queue et le nombre notablement plus élevé des urostèles.

Pseudoxyrhopus dubius nov. sp.

Tête peu distincte du cou, assez courte, à museau très large. Tronc épais et allongé, tout d'une venue.

Rostrale 2 fois plus large que haute, juste visible d'en haut; internasales aussi longues que larges, un peu plus courtes que les préfrontales, qui sont beaucoup plus larges que longues; frontale pentagonale, à bord antérieur transversal, aussi large que longue, aussi longue que sa distance de l'extrémité du museau, plus courte que les parietales; narine ouverte entre 2 ansales, dont la postérieure est plus haute que l'antérieure; frénale près de 2 fois aussi longue que haute, terminée en pointe en arrière; une préoculaire très largement séparée de la frontale, et 2 postoculaires en contact l'une et l'autre avec la parietale correspondante; œil petit, d'un diamètre égal à la moitié de sa distance au bord postérieur de la narine; temporales 1 + 2, la première ne touchant à la postoculaire inférieure que par son angle antérieur légèrement tronqué; 8 labiales supérieures, la 4^e et la 5^e bordant l'œil, les 3 dernières de beaucoup les plus grandes et peu différentes en longueur et en hauteur; 9 labiales inférieures, la 5^e très grande, les 4 premières en contact avec les sous-mandibulaires antérieures, qui sont plus larges et notablement plus longues que les postérieures.

Écailles du tronc lisses, losangiques, sans fossette apicale, disposées suivant 25 séries longitudinales; 204 gastrostèles; anale entière¹⁾; 44 urostèles doubles, plus un nombre indéterminé, la queue ayant été brisée près de son extrémité.

Sur un fond général blanc jaunâtre s'étendent, en dessus, deux bandes noires longitudinales paires, dont l'interne dorsale, d'une largeur de 3 écailles et demi, est séparée par 2 largeurs d'écaille de sa congénère avec laquelle elle se réunit sur le milieu de la queue; les 2 bandes latérales, plus

1) L'anale est entière; mais un sillon médian se voit sur sa moitié antérieure; est-ce un indice de division?

étroites, de la largeur d'une écaille et demie seulement, sont séparées des bandes dorsales par 2 largeurs et demie d'écailles et disparaissent à la base de la queue pour être remplacées par quelques maculatures brunes plus ou moins apparentes. Le dessus de la tête offre la même teinte sombre, d'où partent les 2 bandes dorsales; les latérales ont leur origine un peu en arrière de la commissure buccale. La lèvre supérieure est blanc jaunâtre, avec, sur son bord, des taches brunes que l'on observe également, un peu plus accusées, sur la lèvre inférieure. Sur la ligne médio-ventrale est une série de petites taches rondes d'un brun pâle, visibles surtout dans la partie postérieure du tronc.

Un spécimen ♂, de 80 centimètres de longueur de l'extrémité du museau à l'anus, sur un diamètre, au milieu du tronc, d'environ 25 millimètres. Il provient de Madagascar, d'où il a été envoyé au Muséum, sans indication de localité, par M. Rousson, explorateur.

Il est certain que les 3 espèces, *Ps. microps* Günth., *Ps. tritacnatus* Mocq. et *Ps. dubius*, ont entre elles de grandes affinités; elles me paraissent cependant distinctes. Sans tenir compte de la forme simple de l'anale chez la dernière de ces espèces, qui peut être accidentelle, elles peuvent, en effet, se distinguer l'une de l'autre par les caractères suivants :

Chez *Ps. microps* et *Ps. dubius*, la frénale est très sensiblement 2 fois aussi longue que haute, et la frontale, qui est pentagonale, aussi large (*Ps. dubius*) ou un peu moins large (*Ps. microps*) que longue, a une longueur égale à sa distance de l'extrémité du museau; chez *Ps. tritacnatus*, au contraire, la frénale est beaucoup plus courte, et la frontale, de forme hexagonale, est sensiblement plus longue que large, plus longue que sa distance de l'extrémité du museau et seulement un peu plus courte que les parietales. Cette dernière espèce semble donc pouvoir se distinguer assez facilement des 2 premières. D'autre part, *Ps. dubius* diffère de *Ps. microps* en ceci : le nombre des gastrostèges est moins élevé (204 au lieu de 224); les internasales sont plus longues relativement au préfrontales, les sous-mandibulaires antérieures notablement plus longues que les postérieures, au lieu de leur être égales comme chez *Ps. microps* (et aussi chez *Ps. tritacnatus*), et les parietales sont beaucoup plus courtes. Enfin, le système de coloration est tout différent chez les 3 espèces : en-dessus, d'un brun uni-forme chez *Ps. microps*, avec 3 bandes noires longitudinales sur fond blanc jaunâtre chez *Ps. tritacnatus*, et 4 bandes semblables sur ce même fond blanc jaunâtre chez *Ps. dubius*.

Sans doute, toutes ces différences sont de peu d'importance; mais si, comme le pense M. Boulenger (*Cat. Snak.*, t. III, p. 613), *Ps. tritacnatus* est identique à *Ps. microps*, il doit vraisemblablement en être de même de *Ps. dubius*, et on se trouverait alors en présence d'un des exemples les plus frappants des variations de coloration qui peuvent survenir chez une

espèce donnée. En est-il ainsi? nous en doutons. Toutefois, la question ne peut être tranchée que par la comparaison d'un certain nombre de spécimens de chacune des espèces ou variétés en litige, et le Muséum ne possède actuellement qu'un seul individu de chacune d'elles.

Lamprophis Rogeri nov. sp.

Tête assez allongée, un peu plus large que le cou; museau étroit, obtus à son extrémité; tronc sensiblement comprimé, à face ventrale arrondie. Queue très courte.

Rostrale plus large que haute, visible d'en haut; internasales aussi longues que larges, étroites à leur extrémité antérieure, plus courtes que les préfrontales, qui sont un peu plus larges que longues; frontale subtriangulaire, terminée en arrière par un angle aigu, une fois et trois cinquièmes aussi longue que large, aussi longue que sa distance de l'extrémité du museau, à peine plus courte que les parietales; nasale divisée, allongée, à côtés opposés parallèles; frénale beaucoup plus longue que haute; une préoculaire largement séparée de la frontale; deux postoculaires, dont l'inférieure seule touche à la temporale antérieure; diamètre de l'œil contenu 2 fois dans la longueur du museau; pupille ronde; temporales 1 + 2, l'antérieure très grande, losangique, tronquée à son extrémité antérieure; 8 supéro-labiales, les 3° 4° et 5° bordant l'œil; mentonnière aussi longue que large, à bords latéraux concaves, très étroite en arrière; 4 labiales inférieures en contact avec les sous-mandibulaires de la première paire, qui sont notablement plus longues que les postérieures, celles-ci séparées par une écaille.

Écailles du tronc en 19 séries, lisses, sans fossette apicale; 195 gastrostèges; anale entière; 38 urostèges divisés.

Sur la teinte fondamentale, qui est jaune pâle en dessus, blanc crème en dessous, se détachent d'assez nombreuses bandes et lignes longitudinales sombres. C'est d'abord une bande médio-dorsale, large de 3 écailles dans le tronc et qui s'étend depuis l'extrémité du museau jusqu'à la pointe de la queue, en se bifurquant au niveau des yeux pour redevenir simple sur la nuque. Une autre bande brune, large de 4 écailles dans le tronc, séparée, de chaque côté, de la première par un égal intervalle et bordée inférieurement par une raie blanc pâle, large de 2 écailles, part du bord postérieur de l'œil et ne disparaît qu'un peu en avant de l'extrémité de la queue. Les écailles de l'intervalle clair compris entre cette bande et la médio-dorsale sont marquées pour la plupart, surtout dans la partie antérieure du tronc, d'une tache brune à leur base. Enfin, sur la face ventrale, se voient 5 raies de cette même teinte brune, la paire externe sur les extrémités des gastrostèges et la moitié contiguë des écailles de la rangée voisine; les 3 autres se réduisent plus ou moins distinctement, surtout la médiane, à des séries de

taches. Une bande un peu moins sombre, bordée de chaque côté par une raie blanche crème, parcourt la face inférieure de la queue.

Cette nouvelle espèce est représentée par un seul spécimen ♂ capturé en Éthiopie, aux environs d'Adis-Ababa, par M. le docteur Roger, chargé de mission. Ce spécimen mesure 510 millimètres de longueur totale, dont 58 pour la queue.

Ctenophryne ⁽¹⁾ nov. sp. (*Eurytomatidarium*).

Pupille verticale. Langue large, adhérente en son milieu sur toute sa longueur, libre sur les bords, échancrée à son extrémité postérieure. Dents vomériennes et dents maxillaires absentes. Deux replis transversaux de la muqueuse sur la voûte pharyngienne, le postérieur pectiniforme, situé à l'entrée de l'œsophage, un peu en arrière des orifices des trompes d'Eustache. Pas de tympan. Doigts libres, renflés à leur extrémité; orteils palmés. Métatarsiens externes unis. Précoracoïde absent. Pas d'omosternum; sternum carilagineux, en forme de large croissant. Apophyses sacrées modérément dilatées. Phalanges terminales renflées à leur extrémité.

Ctenophryne Geayi nov. sp.

Forme robuste, assez lourde.

Museau court, peu saillant, subtriangulaire, obtus à son extrémité, une fois et trois quarts le diamètre horizontal de l'œil, sans cauthus rostralis. Narine beaucoup plus près de l'extrémité du museau que de l'œil. Celui-ci petit, fort peu saillant, à pupille verticale; espace interorbitaire trois fois aussi large que la paupière supérieure. Pas de dents vomériennes ni de dents maxillaires; langue creusée en gouttière sur sa partie médiane adhérente, à extrémité postérieure large, pourvue de deux cornes. Un large repli transversal de la muqueuse de la voûte pharyngienne à l'entrée de l'œsophage, découpé en longues dents parallèles dirigées en arrière qui lui donnent l'aspect d'un peigne; un second situé plus en avant, beaucoup moins étendu et légèrement denté. Pas de tympan. Doigts libres, le premier très court; orteils déprimés, aux trois quarts palmés, légèrement dilatés à leur extrémité; pas de tubercules sous-articulaires distincts; un tubercule métatarsien interne oblong, fort peu saillant. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tarso-métatarsienne atteint l'angle postérieur de l'œil.

Peau lisse sur toute son étendue. Un repli transversal sus-céphalique passe un peu en arrière des yeux, se recourbe latéralement en bas et en arrière et va se terminer sur les parties latérales du thorax, sous la racine du membre antérieur.

(1) De Kreis, peigne, et *σφενος*, Crapaud.

Toutes les parties supérieures ont une teinte bistre pâle avec des mouchetures un peu plus claires et une ligne vertébrale blanc jaunâtre allant de l'extrémité du museau à l'anus; des points blancs se voient aussi épars à l'aîne, ainsi que sur la face supérieure des cuisses et des tibias. A l'encontre de ce qui a lieu généralement, la face ventrale a une teinte beaucoup plus foncée que la face dorsale, d'un brun sombre, presque noir sous les cuisses et les tibias, s'atténuant un peu sur les côtés de la tête; et la ligne de séparation de ces deux teintes dorsale et ventrale est partout nettement tranchée. La gorge, l'abdomen et la face inférieure des cuisses sont parsemés de nombreuses petites taches blanc jaunâtre; sur la face externe des tibias se trouvent en outre quelques taches beaucoup plus grandes, irrégulières et plus claires, d'une teinte blanc crème.

Un beau spécimen, mesurant 43 millimètres de l'extrémité du museau à l'anus et provenant de la rivière Sarare en Colombie.

Il fait partie des collections herpétologiques envoyées au Muséum par M. Geay, l'un de ses plus zélés et de ses plus habiles voyageurs naturalistes. Ces collections feront ultérieurement, je l'espère, l'objet d'une étude spéciale; en attendant, je me fais un devoir de dédier à son inventeur l'intéressante espèce qui vient d'être décrite.

Ctenophryne se distingue de *Otophryne Boulgr* ⁽¹⁾, par l'absence de précoracoïde, par une langue adhérente sur toute sa longueur, une pupille verticale, l'absence de tympan, un repli pharyngien pectiniforme et des orteils palmés.

Ctenophryne Geayi offre assez l'aspect extérieur de *Otophryne robusta* Boulgr (*loc. cit.*, pl. V, fig. 5).

POISSONS DU CHARI ET DU LAC TCHAD,
NÉCOLTÉS PAR LA MISSION CHEYLLIER-DECORSE,

PAR M. LE D^r JACQUES PELLEGRIN.

Dans une note précédente ⁽²⁾, j'ai fait connaître deux espèces nouvelles *Haplocheilus Chevalieri* et *Haplocheilus Decorsei*, recueillis dans le bassin du Congo, par la mission si bien dirigée par M. Auguste Chevalier. Le présent opuscule est consacré aux matériaux ichthyologiques, beaucoup plus importants, rassemblés par le D^r Decorse dans la région du Chari et du lac Tchad. Les Poissons proviennent du lac Tchad même, de Kousri dans le bas cours du Chari, à son confluent avec le Logone, et de Fort-Archamb-

(1) *Trans. Linn. Society of London*, Zoology, 2^e sér., vol. VIII, p. 55 (1900).

(2) J. PELLEGRIN, Cyprinodontidés nouveaux du Congo et de l'Oubanghi, *Bull. Mus.*, 1904, p. 221.